

## Rencontre Arts du cirque UNSS/SNEP-FSU le 19 mai 2016

SNEP-FSU : Nathalie FRANÇOIS - Sylvaine DUBOZ

UNSS : Laurent PETRYNKA - Jérôme GILOT

### Compte-rendu des échanges qui ont fait accord

La référence explicite aux activités artistiques dans le règlement fédéral de l'UNSS (portée sémantique)

- les activités d'expression deviendraient activités artistiques.
- les fiches « sport » concernant les activités sportives deviendraient des fiches « arts » pour les activités artistiques (danse et arts du cirque).
- les championnats des activités artistiques deviendraient des « festivals » (départementaux, académiques et nationaux).
- dans tous les écrits (programmes, PNDSS, règlement) la référence AUSSI aux activités artistiques sera spécifiée.

*Un point que nous n'avons pas eu le temps d'aborder et sur lequel le SNEP-FSU reviendra : le pôle « compétitions » deviendrait-il « pôle de rencontres et compétitions » ?*

Relations avec le ministère de la culture

- l'UNSS poursuit les démarches entreprises avec le ministère de la Culture pour établir une convention Ministère de la Culture et UNSS. Une relance vers ce ministère s'impose.

La CMN arts du cirque

- 3 enseignants d'EPS devraient être prochainement désignés.
- un appel à candidature ouvert à tous a été lancé.
- au moins un des membres de l'ancienne CMN sera désigné dans la nouvelle CMN de façon à assurer la continuité et reconnaître tout le travail engagé et les résultats obtenus en termes de développement par cette commission depuis sa mise en place.
- la CMN devra définir ce qu'est le haut niveau scolaire circassien.
- la CMN doit travailler sur la spécificité des JO circassiens.

*La proposition sur les JO avancée par le SNEP-FSU a été précisée mais nous n'avons pas eu le temps d'échanger à ce propos. Celle-ci ne fait donc pas accord pour le moment.*

*Proposition du SNEP-FSU : comme un arbitre de sport collectif permet le jeu, comme un juge en gymnastique permet de noter les prestations, un JO circassien « métier des arts et spectacles » permet le déroulement du spectacle (son, lumière, Monsieur Loyal) qui est l'objectif final des festivals. Les JO circassiens ne peuvent être « évaluateurs » mais « garants du festival ». La CMN devra plancher sérieusement sur cette question.*

La finalité nationale et l'épreuve facultative au Bac et Bac Pro

- le « podium » serait « plat », pas de 1<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, mais 3 groupes ayant obtenu le haut niveau scolaire.
- les JO nationaux arts du cirque. Le SNEP-FSU est en désaccord avec des JO « évaluateurs ». Cette question doit être revue par la CMN. Un document a été réalisé par la CMR Arts du Cirque - Languedoc Roussillon dans lequel est développé tout ce que doit apprendre et maîtriser un régisseur lumières par exemple. Ce document devrait pouvoir servir de base à la réflexion à mener et faire avancer la reconnaissance des régisseurs en tant que JO. Il précise les formations et les validations de régisseurs spécifiques au cirque qui contribuent à la présentation des œuvres.

#### Les rencontres et leur « mode de sélection » ou « mode de qualification »

Ce vocabulaire n'est pas adapté aux activités artistiques.

Le règlement fédéral et la CMN parleront de « représentation » plutôt que de sélection ou qualification qui caractérisent le mode compétitif dans lequel les activités artistiques ne peuvent se reconnaître. Charge aux académies (CMR) de décider quelles seront les procédures utilisées. Ces modalités de « représentation » doivent être connues et donc écrites.

#### La composition des groupes de circassien.nes et des numéros

- maintien de groupes intergénérationnels (collégiens et lycéens).
- maintien de groupes mixtes.
- la question des effectifs n'a pas été réglée (J. Gilot avait proposé dans son questionnaire 4 à 8) mais en danse les groupes vont de 6 à 13. La CMN devra trancher.

*Nous avons eu le temps seulement d'effleurer la question du contenu des numéros. Ce sera à la CMN après consultation auprès des animateurs d'AS du cirque de se prononcer.*

A l'issue de notre rencontre, nous avons convenu que nous pourrions nous revoir suite à l'appel à candidature pour la constitution de la nouvelle CMN. Laurent Petrynka participera à la première CMN dans sa nouvelle composition.

[nathalie.francois@snepfsu.net](mailto:nathalie.francois@snepfsu.net)